



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1694-35 et 1797**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1694-35 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330)
afin d'ajouter une interdiction de stationnement sur la rue Valois**

QUE le Règlement n° 1797 intitulé :

Règlement sur la gestion des fossés et l'installation de ponceaux

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 8 septembre 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce neuvième (9^e) jour du mois de septembre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca